

Championnat scolaire des Hauts-de-Seine Zone Nord - (Phase I)

Règlement Intérieur 2019 -2020



Article 1 : PRÉAMBULE.

Deux tournois d'Échecs sont organisés, par le Comité des Hauts-de-Seine du Jeu d'Échecs et le cercle d'Échecs de Bois-Colombes, le dimanche 26 janvier 2020.

Les tournois sont ouverts à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Etre licencié pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence B FFE peut être prise sur place), et écolier ou collégien dans un établissement scolaire du 92.
- **Tournoi limité à 120 participants**
- **Pour les appariements, le Élo pris en compte est le ÉLO rapide (FIDE, FFE, estimé).**

Les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ÉLO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge :

- 1199 : les cadets (U18) (nés en 2002, 2003) ;
- 1199 : les minimes (U16) (nés en 2004, 2005) ;
- 999 : les benjamins (U14) (nés en 2006, 2007) ;
- 999 : les pupilles (U12) (nés en 2008, 2009) ;
- 799 : les poussins (U10) (nés en 2010 et 2011)
- 799 : les petits-poussins (U08) (nés en 2012 et après).

Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : DÉROULEMENT DU TOURNOI.

a) Cadences :

7 rondes cadence 15 minutes par joueur.

b) ÉLO et homologation :

Prise en compte ÉLO Rapide **FIDE** : 2020/02

Homologué par FFE : N°51340 Ch 92 Zone Nord écoles

Homologué par FFE : N°51339 Ch 92 Zone Nord collèges

c) Lieu des rencontres :

Salle des Bruyères

2, allée Marc Birkigt 92270 Bois-Colombes.

d) Accueil des participants :

Dimanche 26 janvier 2020 à partir de 13h00.

Pointage sur place de 13h00 à 13h30.

Tout joueur se présentant pour l'inscription après l'affichage des appariements de la ronde une sera apparié pour la ronde deux avec 0 (zéro) point.

Contact organisateur : M. Stéphane Pinçon
(06.81.95.66.87 pincon_stephane@yahoo.fr)

e) Règles du jeu :

Les règles appliquées sont celles de la F.I.D.E Janvier 2018 : la partie sera perdue après le 2^e coup illégal achevé. L'article A4 s'applique sur l'intégralité de la manifestation et la directive III n'est pas appliquée.

Immédiatement après l'issue de la partie, le vainqueur (les Blancs en cas de nulle) communique le résultat et **les deux compétiteurs vérifient qu'il est correctement enregistré**. Les deux joueurs remettent les pièces en place.

Article 3 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENT.

a) Mode :

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme fédéral PAPI 3.3.6).

b) Système :

Suisse intégral (Règles C04 FIDE).

c) Classement :

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est obtenu par le Buchholz tronqué, puis la Performance Élo.

d) Horaires : (planning prévisionnel)

Dimanche 26 janvier 2020

Ronde 1 : 14h00 - 14h30 Ronde 2 : 14h35 - 15h05

Ronde 3 : 15h10 - 15h40 Ronde 4 : 15h45 - 16h15

Ronde 5 : 16h20 - 16h50 Ronde 6 : 16h55 - 17h25

Ronde 7 : 17h30 - 18h00 Remise des prix 18h00.

Les organisateurs de l'épreuve se réservent le droit de modifier ce planning en cas de nécessité.

Article 4 : FORFAITS.

Les parents inscrivent les enfants en fonction de leurs disponibilités pour éviter les forfaits.

On considérera qu'un joueur absent (quinze minutes après le début d'une ronde) sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Article 5 : LES PRIX.

Une Coupe pour les 2 premières et premiers ; une médaille pour tous les participants.

Article 6 : ARBITRAGE.

Arbitre principal :

Gwénolé GRALL (Arbitre Fédéral Élite 1).

Arbitres secondants :

Stéphane Deluard (Arbitre AFC Stagiaire)

Danny Domingues (Arbitre AFC Stagiaire)

Coulombeau Jean-Noël (Arbitre Fédéral Club)

Stéphane Pinçon (Arbitre Fédéral Club)

L'arbitre :
Gwénolé Grall

L'organisateur :
Stephane Pinçon